

Privilège—M. Crosbie

Le plus honteux dans tout cela, c'est que les néo-démocrates adoptent une attitude moralisatrice et hypocrite en réprimandant tous les députés de la Chambre et en défiant l'un des Canadiens les plus respectables, le ministre des Transports. C'est inouï.

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, mon apport au débat sera aussi bref que vous aimeriez qu'il soit.

M. le Président: Je sais que je puis compter sur le député. La présidence croit avoir donné à tous la chance d'exposer leurs opinions et c'est ce qu'ils ont fait en termes énergiques et vigoureux mais dans les règles. La présidence a maintenant besoin de conseils en matière de procédure. Le député a la parole.

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: Monsieur le Président, connaissant ma réputation de parlementaire habile, je comprends pourquoi à cette étape-ci du débat, après avoir entendu des observations faites en termes colorés et animés, vous avez recours à moi pour résumer le débat de façon logique et succincte en vue de permettre à la présidence de rendre une décision assez rapidement. J'espère que la présidence se montrera un tant soit peu indulgente, mais je voudrais dire à titre de représentant, comme tous les autres députés en définitive, des Terre-Neuviens destinataires de la propagande dont il est question à la Chambre, au cas où il y aurait le moindre malentendu à ce sujet, que la duperie prenne la forme d'une adroite présentation sur bande magnétoscopique, d'envois collectifs bleus, blancs, rouges et jaunes, ou d'une lettre émanant du chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent), les Terre-Neuviens peuvent reconnaître une duperie quel qu'en soit l'emballage. Qu'il s'agisse de la duperie de 40 000 \$ ou de celle que constitue la lettre du chef néo-démocrate, les électeurs de la circonscription de Saint-Jean-Est ne s'y laisseront pas prendre, car il s'agit en définitive de duperie.

Il incombe à tous les députés, et c'est ce que feront les députés de mon parti, de se rendre à Terre-Neuve, de s'entretenir avec la population et de l'écouter. C'est la bonne façon d'agir. Qu'il y ait eu ou non usage irrégulier des fonds publics à l'origine de ce concours auquel nous voyons se livrer le Nouveau parti démocratique et le parti conservateur pour savoir qui crachera le plus loin, la seule question logique à se poser est celle qu'il faut poser au directeur général des élections. Nous verrons, quand les élections seront terminées et quand auront été produits tous les documents, si on a respecté ou non la Loi sur les dépenses électorales. C'est tout ce qui importe, monsieur le Président. Je soutiens pour ma part que c'est peut-être là tout ce sur quoi vous avez à vous prononcer aujourd'hui.

Je me permettrai de dire à la défense des Terre-Neuviens que lorsqu'on fabrique des inepties, que ce soit dans un message vidéo de 40 000 \$ ou dans une lettre du chef du Nouveau parti démocratique, les Terre-Neuviens le reconnaîtront chaque fois pour ce que c'est. Nous ne sommes pas impressionnés par ce concours auquel se livrent ces deux partis. Nous voulons des réponses. Nous voulons des initiatives. Nous voulons savoir quelles politiques sont mises en oeuvre pour remettre la province de Terre-Neuve au travail et l'aider à réaliser tout son potentiel. Nous ne voulons pas d'une dispute d'écoliers dans une assemblée transformée en cour d'école. C'est une vraie honte.

[Français]

M. Jean-Pierre Blackburn (Jonquière): Monsieur le Président, en rapport avec la même question de privilège, je faisais une déclaration aux fins de l'article 21 du Règlement il y a quelques semaines, dans laquelle je dénonçais la même utilisation des privilèges de la part du chef du Nouveau parti démocratique qui utilisait son franc à des fins partisans. Et, à ce moment-là, ce que je dénonçais c'est que, pour les citoyens de la circonscription de Jonquière, le chef de l'Opposition avait utilisé son franc pour faire parvenir un message partisan dans lequel il prenait position en ce qui concerne la réforme fiscale et les impôts.

Monsieur le Président, j'ai aussi un document dont je vous fais part un peu en substance de ce que le chef de l'Opposition disait:

«Monsieur Broadbent, je veux que vous sachiez ce que je pense des impôts justes et des emplois.» Et à cet endroit il y avait une petite case où on ne pouvait pas écrire ni oui ni non. C'est juste écrit «oui». Puis, il faut faire un petit crochet, si on est d'accord. Il disait: «Oui, je pense qu'une réforme fiscale qui garantit que chacun paie sa juste part est nécessaire. Les Canadiens et Canadiennes à revenu faible ou moyen ne devraient pas avoir à supporter un fardeau fiscal inéquitable.» Je me demande pourquoi poser une telle question aux Canadiens, monsieur le Président. Il me semble qu'il est bien évident qu'on est tous d'accord à ne pas supporter un fardeau fiscal inéquitable.

Deuxièmement, il disait: «Oui je pense que les dégrèvements fiscaux devraient servir à créer de nouveaux emplois, plutôt qu'à accorder des congés fiscaux aux groupes ou aux grosses corporations.» Premièrement, le français n'est même pas bon. Ce ne sont pas des congés fiscaux mais des abris fiscaux.

Et sur un autre point il disait: «Oui, je vous appuie lorsque vous vous prononcez en faveur des impôts justes.» Y a-t-il quelqu'un qui peut être contre les impôts justes, monsieur le Président? Et même si la lettre sur laquelle était indiquée: «Un message de Ed Broadbent», même si le député utilise ses privilèges comme député, ses privilèges sont payés à moindre coût que le citoyen ordinaire, et c'est ce privilège qui est utilisé à des fins partisans. Et également le retour de l'envoi. Aucun timbre requis et c'est adressé à: «Ed Broadbent, Député, Chambre des communes». C'est l'utilisation de ses pouvoirs à des fins partisans et cela va exactement dans le même sens que le ministre des Transports (M. Crosbie) parle présentement, sauf que lui c'est un autre type de lettre.

Alors, monsieur le Président, on peut toujours relever cet article 21, cette déclaration que je faisais il y a quelques semaines dans laquelle je disais en plus que c'était un sondage bidon. Si au moins, monsieur le Président, il utilisait ses pouvoirs avec quelque chose qui avait été logique puis sensé, au moins on aurait... en tout cas, même si c'est encore non acceptable, c'aurait toujours bien été mieux. Mais là c'est juste bidon. Les gens ne pouvaient même pas dire oui ou non. Il y a juste des oui à des questions sur lesquelles tout le monde sait qu'on est d'accord car nous sommes tous pour des impôts justes et équitables.